

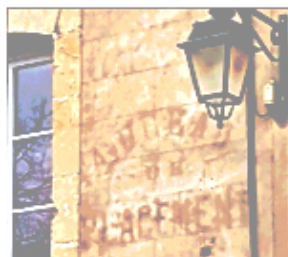
Encore des enseignes oubliées : retrouvez-les !



1



2



3



4



5

Réponses dans le prochain numéro.
Il sera pardonné à qui ne ne reconnait pas le N° 5... bien effacé !

N°	Commerce	Adresse	Réponses du N° 12
Remettez dans l'ordre et complétez			Place 18 oct : N°2
1	Poissonnerie	Place du 18 octobre	Square Joubert N° 5
2	Café salon de thé	Rue du Mal. Lyautey	Rue des huileries : N°4
3	Bureau de placement	Rue des huileries	Rue Saint Médard : N°6
4	Droguerie	Porte d'abas	Rue Lambert Licors : N° 1
5	Confiserie	?	Rue du Griffon : N°3



Le petit journal du Patrimoine

ASSOCIATION DUNOISE pour la VALORISATION du PATRIMOINE

N° 13 juin 2020

Editorial

C'est sur un patrimoine presque immatériel que nous allons porter notre regard aujourd'hui.



Rue Gambetta

Matériel, il l'est par les rares restes qui demeurent sur nos murs et à travers les caves qui se cachent en sous-sol.

Immatériel, il l'est à travers l'Histoire dont il évoque la mémoire et parce que ces traces empêchent au moins partiellement l'oubli des événements passés, qu'ils soient heureux et paisibles comme ces commerces sur les murs, ou qu'ils soient douloureux comme ces caves qui servaient d'abri lors des bombardements.

Il est vrai qu'on ne les voit que peu et encore faut-il lever les yeux... mais en tous cas ils sont bien discrets : notre génération perd progressivement sa mémoire. Et pourtant il est réconfortant de voir plus que jamais dans nos librairies de nouvelles éditions qui rappellent et racontent, chacune à leur manière, des pages de notre passé.

Quant aux restes de peintures d'enseignes, la question serait aujourd'hui : faut-il les protéger, ont-elles un réel intérêt historique, faut-il et peut-on les restaurer ?

Il ne nous appartient pas ici de trancher, ni de raconter les faits de guerre ou la vie quotidienne de nos prédécesseurs. Il ne faut pas non plus que la ville devienne un musée, mais il faut tout simplement savoir en conserver et entretenir ce passé qui rappelle ce que fut cette belle ville de Châteaudun, croyant que son histoire sera encore longue, si l'on veut y œuvrer avec cœur et courage....

Gérard Charloux



Une cave voutée comme il en existe de nombreuses dans la ville ancienne de Châteaudun. Souvent utilisées comme abri lors des alertes, ces caves, mais aussi les grottes, ont sans aucun doute sauvé des vies en 1939- 1945.

...On en n'a que peu parlé depuis la fin de la guerre, mais rappelons ci-contre ce qu'était la « **Défense Passive** » dont les membres ont été fort méritants, recueillant en outre et au besoin morts et blessés.

Voici quelques noms de Dunois qui s'y sont illustrés **:

- **Charles-Guy BIONDA, René Amédée GONDOIN, Jean-Jules-César LHUILLERIE, Marceau-Clément GUILLAUME, Bernard LACROIX, Martial-Marcel BEAUR ...**



Les marques presque effacées de l'abri du cloître St Roch

**Journal officiel de la République Française
10 mai 1946 (BNF Gallica)

La Défense passive

«*La défense passive désigne toutes les mesures qui consistent à protéger les populations civiles, notamment lors des bombardements. Elle s'est développée dans les années 30, dans le contexte politique international qui se tendait, mais la France a été en retard dans ce domaine par rapport aux pays voisins. »

Les comités de défense passive :

- **Le Préfet** nomme le responsable des de la défense passive urbaine. Des bénévoles sont aussi recrutés qui doivent passer un examen

- **Ces comités locaux devaient :**

-recenser les abris existants et les affecter aux habitants de tel ou tel immeuble.

- favoriser la construction de tranchées familiales (à Châteaudun on préférerait les caves et les grottes)

- mettre en œuvre toutes les mesures qui consistent à protéger les populations civiles, notamment lors des bombardements

En cas d'alerte : les habitants doivent :

- évacuer les lieux publics
- gagner l'abri désigné et en dégager les accès.
- En cas de surprise, se réfugier dans l'abri le plus proche, et en cas de chute de bombes, se jeter à terre.

*d'après Daniel Noreux : *La Défense passive*, (1939-1945).

